

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

## **OBJET**

SAVEURS & CO vous propose des prestations de traiteur et cours de cuisine.

Les présentes conditions générales de vente sont remises au client en même temps que le devis. Le fait de passer commande implique l'acceptation formelle des présentes conditions générales de vente, sauf dérogation exceptionnelle de SAVEURS & CO.

## **DEVIS ET COMMANDES**

Un devis est remis systématiquement au client. Ce document détermine avec précision l'ensemble des prestations proposées par SAVEURS & CO selon les besoins exprimés par le client. Les commandes ne sont définitives qu'à réception par SAVEURS & CO de la confirmation écrite de la commande et/ou d'un chèque d'acompte représentant 50 % du montant TTC du devis prévisionnel. Afin de confirmer sa commande, le client retournera à SAVEURS & CO, 1 Rue de la Gare - 59630 BOURBOURG, son devis en apposant la mention « bon pour accord » suivie de sa signature. La confirmation écrite de la commande doit être communiquée à SAVEURS & CO, trente (30) jours au moins avant la date de la réception.

## **MODIFICATION DE LA COMMANDE**

Toute modification de commande doit intervenir au minimum dix (10) jours ouvrés avant la date de la réception. Le nombre définitif de convives doit être communiqué par écrit (mail ou courrier) à SAVEURS & CO dans le même délai.

Ce nombre de convives servira de base à la facturation et ce, même s'il s'avérait que le jour de la réception le nombre de convives soit inférieur. A l'opposé, s'il s'avérait que le nombre de convives soit supérieur et que SAVEURS & CO n'en n'ait pas été informé dans le délai de dix (10) jours ouvrés avant la date de la réception, celle-ci ne pourrait assurer une prestation satisfaisante, ce qui porterait préjudice à l'image de SAVEURS & CO. Ainsi, à titre de dédommagement, SAVEURS & CO serait contrainte de tenir compte du nombre réel de convives présents lors de la réception pour établir la facture.

Il est précisé que la restauration non consommée ne peut donner lieu à une minorité de prix ou à un quelconque remboursement.

## **ANNULLATION DE COMMANDE**

Le client doit informer dans les meilleurs délais et par écrit SAVEURS & CO de toute annulation de commande. En cas de notification d'annulation reçue plus de trente (30) jours avant la date de la réception, l'acompte versé par le client à la commande lui sera restitué dans les quinze (15) jours de la notification. En cas de notification d'annulation reçue moins de trente (30) jours avant la date de la réception, SAVEURS & CO conservera les acomptes versés à titre d'indemnités. En cas de notification d'annulation reçue moins d'une (1) semaine avant la date de la réception, le client devra régler la totalité du montant de la prestation figurant au devis.

## **TARIF – CONDITIONS DE PAIEMENT – PENALITES DE RETARD**

Les tarifs indiqués sur les devis sont ceux en vigueur au moment de leur élaboration. Un devis est valable trois (3) mois. Passé ce délai et en l'absence de confirmation de la part du client, les tarifs pourront y être revus.

Les règlements s'effectueront de la manière suivante :

- 1er acompte de 50 % à la commande,
- le solde à la réception de la facture.

Toutes les factures sont payables au comptant. Le non règlement des échéances entraînera pour les échéances d'avant réception, une suspension de la réservation et pour celles d'après réception des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Le montant de l'acompte est déduit de la facture finale (solde) sous réserve de l'application éventuelle d'indemnités d'annulation.

En cas de désaccord sur une partie de la facture ou sa totalité, le client s'oblige à payer l'intégralité de celle-ci sans retard et à indiquer par écrit à SAVEURS & CO, le motif de la contestation. Tous les frais que SAVEURS & CO serait amené à supporter au titre de recouvrement de créances restant dues seront à la charge du client.

## **DROIT DE BOUCHON**

Aucun droit de bouchon n'est demandé au client. SAVEURS & CO ne pourra alors être tenue responsable de mauvais accords mets/vins.

## **ASSURANCE-DETERIORATION-CASSE-VOL**

En aucun cas l'établissement ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit en particulier l'incendie ou le vol, susceptible d'atteindre les objets ou matériels déposés par le client ou les participants à l'occasion de la manifestation, objet de la présente réservation.

Le client doit assurer la garde des biens et matériels apportés par lui-même ou les participants, notamment les vestiaires. Le client fera son affaire de la souscription de toute police d'assurance (dommages - responsabilité civile) qu'il jugera nécessaire. Le client est notamment invité à souscrire une assurance spécifique en cas de présence de gros matériels ou de biens de valeur dans la mesure où la responsabilité de l'établissement ne pourra être engagée en cas de détérioration ou de vol desdits biens. Le client est responsable de l'ensemble des dommages causés par son intermédiaire (notamment par les participants ou leurs invités) et s'engage en cas de dégradation des lieux mis à disposition, à supporter les coûts de remise en état des lieux.

Le client se doit de respecter le règlement en vigueur dans le lieu où il se trouve. Le non respect de ce règlement entraîne l'entière responsabilité du client.

Le matériel de l'établissement mis à disposition du client se doit d'être restitué propre et non abîmé et/ou cassé. En cas de dégradation ou de casse du matériel appartenant à l'établissement, la facturation mise en vigueur sera appliquée (cf. feuille jointe).

## **FORCE MAJEURE**

L'établissement pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution s'il se trouve dans l'impossibilité de les assumer du fait de la survenance d'un événement, ou d'un cas de force majeure, et notamment en cas de destruction totale ou partielle de l'établissement, grève, etc.

## **CONFIDENTIALITE ET DONNEES PERSONNELLES**

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 JANVIER 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux clients pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

SAVEURS & CO s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations communiquées par le client. Celles-ci sont confidentielles.

Elles seront uniquement utilisées par ses services internes pour le traitement des réservations, ainsi que pour personnaliser la communication et renforcer l'offre réservée aux clients de SAVEURS & CO.

L'envoi de courrier électronique au client en dehors du traitement de sa réservation est soumis à autorisation.

Celui-ci peut exercer son droit d'opposition à l'envoi de tout nouveau message en contactant SAVEURS & CO.

Aucune adresse de courrier électronique n'est vendue, donnée, cédée ou échangée.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, le participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant pour exercer ce droit, il devra s'adresser à SAVEURS & CO.

## **LITIGES**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Tout différend avec SAVEURS & CO relatif à ces conditions générales de vente, à défaut de solution amiable, sera de la compétence du Tribunal de Grande Instance de DUNKERQUE.